

Cercle d'histoire
d'archéologie et de
folklore d'Uccle
et environs



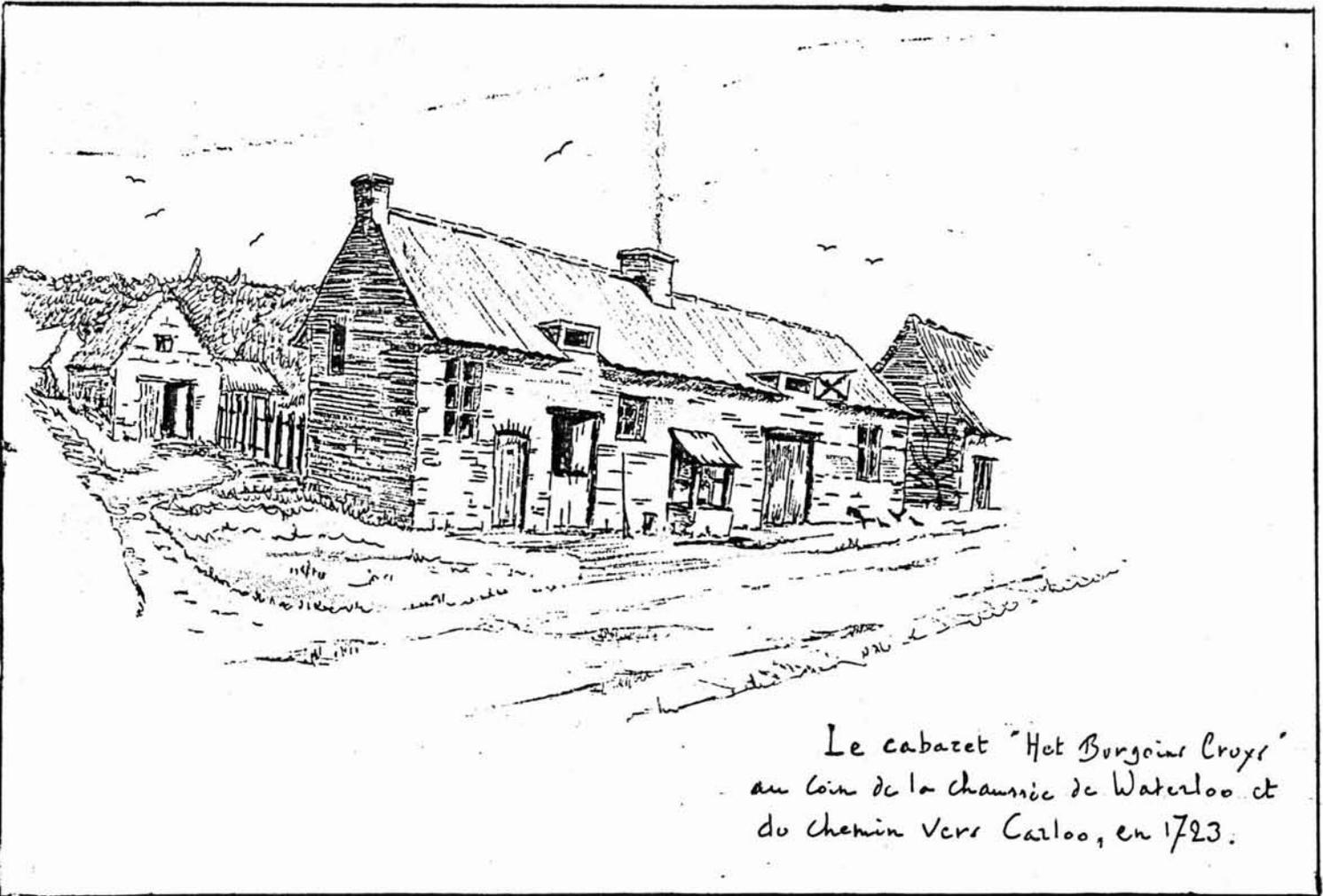
Geschied- en
heemkundige kring
van Ukkel
en omgeving

UCCLENSIA

Bulletin Bimestriel — Tweemaandelijks Tijdschrift

Mai — Mei 1988

Numéro 121



Le cabaret "Het Burgins Croys"
au coin de la chaussée de Waterloo et
du chemin vers Carloo, en 1723.

UCCLENSIA

Organe du Cercle d'histoire,
d'archéologie et de folklore
d'Uccle et environs, a.s.b.l.

Rue Robert Scott, 9

1180 Bruxelles

Tél. 376 77 43 - C.C.P. 000-0062207-30

mai 1988 - n° 121

Orgaan van de Geschied- en
Heemkundige Kring van Ukkel
en omgeving, v.z.w.

Robert Scottstraat 9

1180 Brussel

Tel. 376 77 43 - P.C.R. 000-0062207-30

mei 1988 - nr 121

S O M M A I R E - I N H O U D



Les "Boeren van Stalle"

par Jean M. Pierrard p. 2

Het schepenschap van Ukkel

door J. Daelemans p. 4

Glané dans nos archives-Auberges et cabarets ucclois

par H. de Pinchart p. 7

Journal intime d'un habitant de Waterloo (suite et fin)

par Pierre J. Tellier p. 12



LES PAGES DE RODA - DE BLADZIJDEN VAN RODA

Cinquante ans de vie à Rhode (suite)

par Charles Carpentiers p. 15

Het dagelijks leven onder het Frans bewind

door R. Van Nerom p. 19

En couverture: Le cabaret "La Croix de Bourgogne" d'après Sander Pierron
par J. Lorthiois

publié avec le concours de la Communauté Française, de la Commission
Française de la culture, de la Province de Brabant et de la Commune
d'Uccle

LES " BOEREN VAN STALLE ".

C'est en 1970, que notre cercle a pu recueillir des mains de M. Van Bellinghen un certain nombre d'objets ayant appartenu à la Société dénommée officiellement " De Vrije Reizigers " mais que chacun connaissait sous le nom de " Boeren van Stalle " parce qu'elle regroupait avant tout des maraîchers de ce quartier (1).

Ainsi que le rappelle Henri Crokaert (2) " toute la partie basse de Stalle, qui s'étend en pente douce vers les rives proches de la Senne constitue un terrain d'une fertilité remarquable. De tout temps les habitants l'ont intelligemment exploité et presque tous se livraient à la culture maraîchère. On les appelait " de Boeren van Stalle ", nom dont ils semblent avoir été fiers car pendant très longtemps il s'est concrétisé sous la forme d'une joviale société, groupant un grand nombre d'authentiques boerkozen (3) de l'endroit ".

On peut regretter qu'aucune étude historique n'ait jamais été consacrée à ce qui fut au XIXe et au début du XXe siècle tout au moins une activité économique importante exercée par une population dont les habitudes et les traditions ne manquaient pas d'intérêt.

La vie des maraîchers du Bempt, ainsi appelle-t-on le pays qui occupe la vallée basse de la Senne au Sud de Bruxelles, a cependant été décrite par un auteur qui connaissait bien cette région, Eugène Thielemans qui avait choisi comme nom d'auteur Ege Tilmns.

Parmi les ouvrages de ce dernier, il faut citer en particulier " Les gens de la Banlieue " où il avait réuni un ensemble de contes et de légendes de la vallée de la Senne.

C'est le 28 décembre 1884, que fut fondée à Stalle par un certain Jean-Baptiste Panneels une association dénommée " De Vrije Reizigers ". Le but était de réunir une " cagnotte " qui devait permettre aux participants de faire chaque année une excursion annuelle d'où le nom de la société.

Bien sûr les congés payés n'existaient pas à cette époque, et la culture maraîchère ne devait pas laisser beaucoup de loisirs à ceux qui devaient en vivre.

Le premier président se dénommait Capiou et le premier secrétaire fut un nommé Simons (4).

Sans doute partait-on de la gare de Stalle qui existait depuis 1873. Le départ était fixé à 8h, et le retour à 6h pour permettre de se lever tôt le lendemain et d'arriver en temps utile au marché.

Pour alimenter la cagnotte la société organisait un bal annuel, recettes auxquelles il fallait ajouter les cotisations des membres et les multiples amendes prévues par le règlement.

Quant à la tenue, elle était restée celle des ruraux de l'époque c'est-à-dire le sarrau bleu et un mouchoir rouge à pois blancs noué autour du cou.

Nous donnons ci-joint le texte de la chanson des " Boeren van Stalle " composée en 1905 par P. Deleener, sur l'air bien connu de " Des Winters als het reghent ".

Il apparaît que déjà à cette époque le but initial de la société s'était largement estompé et que la société avait pris l'allure des nombreuses sociétés carnavalesques qui fleurirent et fleurissent toujours dans notre pays.

Dans les années cinquante encore la société ne manquait pas d'animer les cortèges qui furent organisés à cette époque par le L.A.C.I.U.S. (Ligue des Artisans ; Commerçants et Industriels d'Uccle-Stalle).

Mais les années soixante, les fameuses " golden sixties " allaient lui être fatales et la société disparut comme bien d'autres, tuées par les loisirs modernes.

Bien sur la société s'était confectionné une bannière, mais comme on n'était pas riche, la bannière était en paille, que l'on portait sans doute en tête du cortège lors des fameuses excursions. Elle comportait une hampe en bois, surmontée

../...



LIED VAN DE BOEREN VAN STALLE

1. Als 't maar is voor de Soupe Scolaire
Zijn al de Boerkens seffens klee,
Ja klee!
Men ziet ze dan marcheeren,
Ze maken dan ook groot verteer,
Verteer!

REFREIN

Met hunnen eikstok,
Met hunnen strijkstok,
Met hunnen lapzak,
Met hunnen knapzak!
Met hunne leere van dire domdere
Met hunne blauwe kielen aan!
Want aan de mode van de groote Menheeren,
Daar vagen zij hun botten aan!

2. 'T Ukkel, te Vorst en overal,
Eerst in den stoet, en dan op 't bal,
Op 't bal,
Ziet men ze paradeeren
De boerekoppelkes van Stal',
Van Stal'.
Met hunnen eikstok, enz.
3. 'T is nu twee jaar al gepasseerd,
Dat de cavalcade nog uitreed,
Uitreed!
Maar ze zal niet meer mankeeren,
Want de boeren staan gereed,
Gereed,
Met hunnen eikstok, enz.
4. De schoolsoep steunen mag elkeen
Want 't is een werk voor 't algemeen.
Gemeen!
Die hun gift refuseeren
Die hebben een herte van steen,
Van steen!
Met hunnen eikstok, enz.
5. En gaat de liedjes verkoop goed,
Dat geeft ons zeker nieuwen moed,
Ja moed!
En dan, ja, we paleeren
Nog beter voor den naasten stoet!
Den stoet!
Met onzen eikstok, enz.



d'une pointe et d'un tranchant, comme la hallebarde du Suisse de Saint-Pierre. Sous la hampe se trouvait le traditionnel support à médaille en forme de couronne puis venait un grand losange en paille tressée et bordée. Ce losange portait des banderolles en toile peinte en bleu et blanc comme il se doit à Uccle avec les inscriptions suivantes : De Vrije Reizigers - 1884 - Uccle Stalle - De Boeren van Stalle.

Ce n'est que cinquante ans plus tard en 1934 que la société put s'offrir une véritable bannière en velours rouge entourée d'un galon doré et portant encore les inscriptions " De Vrije Reizigers - De Boeren van Stalle - Ukkel - 1884 " et comme emblème un membre portant le sarrau, le mouchoir rouge et blanc ainsi qu'un superbe chapeau buse. Cette bannière est restée à Stalle et orne aujourd'hui le corridor d'entrée de l'école du Val Fleuri.

La société s'était également donné un règlement. Celui-ci, entouré d'un beau cadre en chêne existe toujours et orne aujourd'hui le local de Stalle du Davidsfonds.

Parmi les objets laissés par cette société nous citerons encore un fort beau diplôme de participation délivré par le " Centre Uccle Attraction " à l'occasion des fêtes du Centenaire de l'Indépendance Nationale en 1930, placé dans un cadre de bois sculpté.

J.M. PIERRARD.

- (1) " Les Boeren van Stalle " par Y. Lados van der Mersch dans *Ucclesia* n° 38 de septembre 1971.
- (2) " Evolution territoriale d'Uccle " par Henri Crokaert - Uccle - 1958 - p. 171.
- (3) Boerkozen: maraichers . A Uccle on prononçait " Berkoezen ".

HET SCHEPENSCHAP VAN UKKEL.

Uit de hoofdstuk van " Uccle Maria's dorp " van Z.E.H. Daelemans, trekken wij volgende tekst over het oude schepenschap van Uccle.

De hoofdkamer of het schepenschap van Uccle is al mede eene van onze oude instellingen; welker oorsprong zich verliest in het duister der tyden, en welker eerste doelwit men niet meer kent.

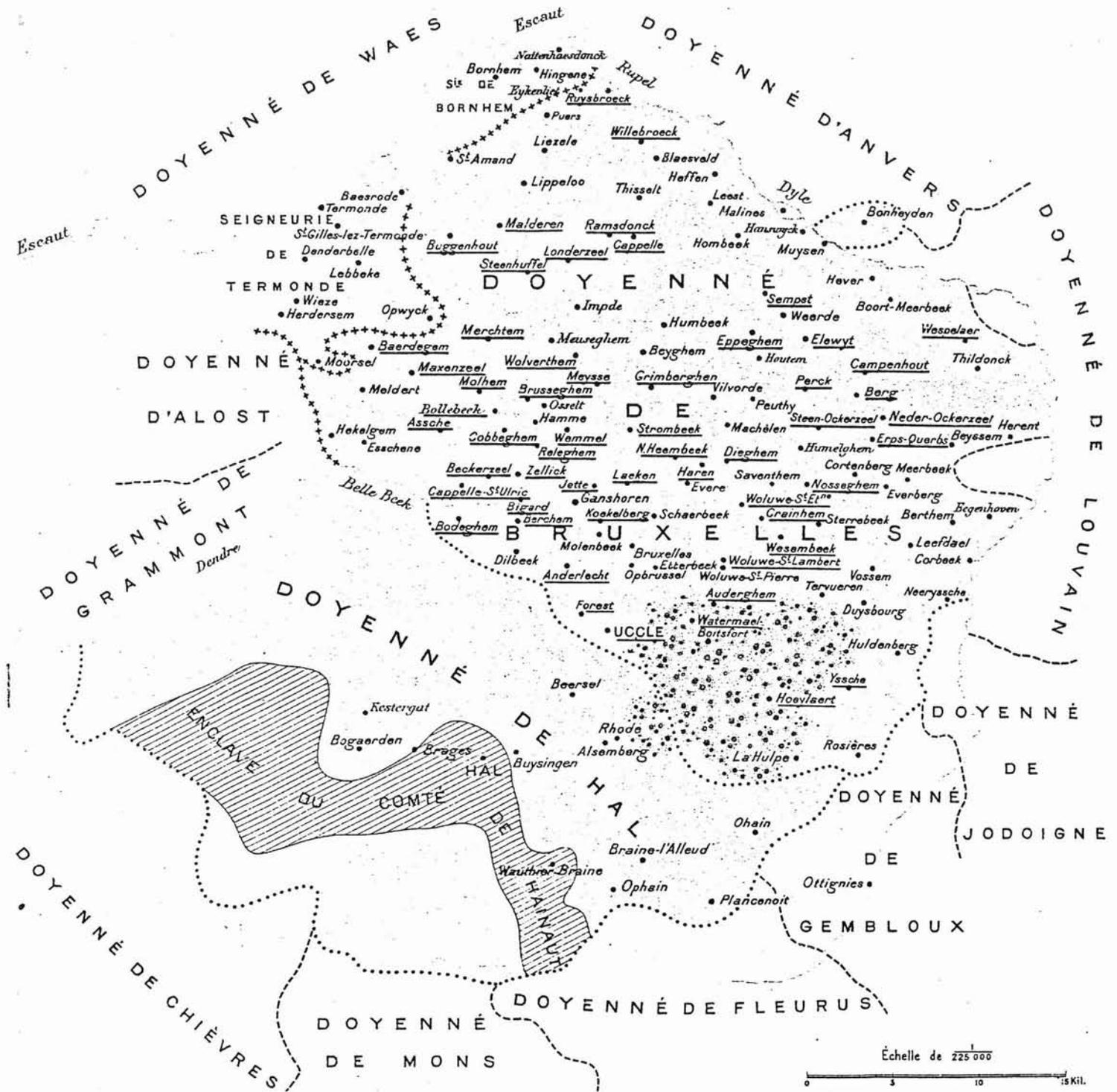
Met haer uitgestrekt regtsgebied, met hare zonderlinge kostuimen, hare eigene inrigting, levert zy, om zoo te spreken, aen de regtsgeleerden een onoplosbaer raedsel, en meer dan een heeft er zynen geest op afgemarteld, zonder dit nog uit te leggen.

Men weet dat, gedurende het tydstip der Franken, het regt in ieder graefschap uitgeoefend werd door een zeker getal schepenen, die onder de vrye burgers gekozen werden, en dit onder de voorzitting van den graef, als staetsbedienden des konings.

Byna alle dergelyke geregtschoven verdwenen overal, toen de afstammelingen van Karel den Grooten koninklyke regten toestonden en in 't byzonder lieten het regt doen door magtige wereldlyken, of door godsdienstige gemeenten; de eene en de andere hadden toen hunne byzondere schepenschappen, of soms bemagtigden zy met het regt hunnen Drossaerd, of den plaetshouder der leengoederen, die er dan by koos, tot helpmannen, een zeker getal leenhouders der heerlykheid, en aldus vormde hy een leenhof, dat halszaken vonniste. Toen men later bevoorregte steden of gemeenten schiep, werden de oude plaetselyke schepenschappen nog meer beperkt of veranderd. De burgeryen, die met de oude franke-regten niet om konden, lieten allengskens het roomsch regt inkomen, welkers overblyfsels nooit teenemaal te niet gedaen waren.

Aldus werd, by voorbeeld, de gelykstelling van alle kinderen in de vaderlyke erfenis, zonder onderscheid van geslacht of ouderdom, een grondregel van de burgelyke samenleving. Hierdoor was deze geheel verwyderd van het leenregt, dat de zonen bevoorreedde tot nadeel der dochters, en den oudsten zoon, tot schade zyner broeders. Zy verwierp ook teenemaal het oud duitsch regt, hetwelk in voege bleef by vele groote schepenschappen des lands, voor alle met cynsbelaste goederen, en die de dochters geheel buiten de vaderlyke erfenis sloot.

LE RESSORT DE LA COUTUME D'UCCLE ET LE DOYENNÉ DE BRUXELLES.



Établ^t cartogr. E. Patesson et J. Toussaint, Bruxelles.

Acad. roy. de Belgique. Bulletin. Cl. des Lettres, N^o 12, 1904.

Légende.

Les localités dont les noms sont en noir figurent au pouillé du doyenné de Bruxelles; ils sont soulignés en rouge s'ils appartiennent au ressort du banc d'Uccle.

Les lettres rouges indiquent que la localité est soumise à la coutume d'Uccle, bien qu'elle soit étrangère au doyenné de Bruxelles ou qu'elle ne figure pas au pouillé du doyenné.

Het is deze vermaerde vaststelling der franke en duitsche wet, die men gedeeltelyk tegenkomt in de kostuimen van Uccle. Hierdoor kwammen aen de zonen alleen toe de onroerende cyns-goederen, en de daer op verpande renten, als deze van den vader voortkwamen en door hem verkregen waren; maer diegene welke van's moeders kant kwamen, of van eene andere zyde, werden gelykelyk onder de kinderen verdeeld. Deze uitdrukkingen bepalen den zin van sommige woorden terre salique, terre aviatique of des aieux; deze beide beteekenen's vaders erfgoed.

Behalve deze overeenkomsten, die men gemakkelyk zoude kunnen vermenigvuldigen, is er nog eene andere omstandigheid, die ons eenigzins den oorsprong van Uccle'schepenschap aan den dag legt. Het is de uitgestrektheid van deszelfs rechtsgebied, hetwelk al de omliggende plaetsen van Brussel insloot; uitgezonderd eenige dorpe in welke men de kostuimen volgde van Sint-Peeters-Leeuw, Rhode, Nyvel, Brussel of Leuven en dat daerenboven eenige plaetsen besloot van Waelsch-Braband, en 't kwartier van Leuven. Men verstaet hoe deze uitnemingen kwamen; zy zyn het gevolg eener byzondere voorwaerde; de algemeene wet werd aen de overige toegepast. Daer het oud graefschap van Braband (pagus Brabantensis) in vier graefschappen van minderen rang verdeeld was, kan men aennemen dat eene van deze later den omtrek van Brussel uitmaekte; de schepenen die er het regt deden, in den naem der fransche koningen, zullen Uccle voor verblyf gekozen hebben, toen Brussel eene stad werd, die haer eigen gerechtshof en schepenschap had.

Zie hier, volgens verscheidene lystten, die met zorg overzien zyn, den naem der schepenschappen en cynshoven, die volgens de kostuimen van Uccle vonnisten:

Te Brussel en indeszelfs omstreken : de cynshoven der kloosters van Coudenberg en Jericho, van de abdy Terkameren, de heerlykheid van Egglay te Vorst, van die te Koekelberg; de schepenen van Vorst en Laeken, de schepenen van Nupoert, te Vorst.

In de meijery van Gaesbeek: een cynshof te Bodegem.

In de meijery van Assche: de schepenen van Assche buiten de vryheid; die van Afflighem, de leenhouders van Coudenbove, van Ydegem en van de abdy van Zwevicke te Baerdeghem, van de abdy Ten-Roosen te Maxenzele; der Yeghem te Molhem; te Pede te Molhem; van de abdy van Vorst te Bollebeek.

In de meijery van Merchtem: de schepenen buiten Merchtem; die van Jette, Wommel, Wolverthem, Steenhuffel, Heembeek, de cynshoven der abdy van Afflighem, te Zellick; van de heerlykheden van Rivieren, Relegghem, Cobbeghem en Impde; van de Bakeren te Relegghem, van de Elderen te Wolverthem; van de Weduwen te Steenhuffel; van de Groenhoven te Malderen, enz.

In de meijery van Grimbergen: de schepenen van Grimbergen, Meysse, Brussegghem, Londerzeel, Buggenhout; die der abdy van Grimbergen te Strombeek; der abdy van Afflighem te Buggenhout; de gezworene leenhouders van het kapittel van Lier, der abdy van Roosendael, enz.

De schepenen van Grimbergen hadden zelfs een zeer uitgestrekt gebied, en dienden tot hoofdmannen voor vele gerechtshoven.

In de meijery van Cappellen-op-den-Bosch: de schepenen van Cappellen, van Sempst, van het godshuis van Oliveten, insgelyks te Sempst; die van Ruysbroek; de gezworene leenhouders van Ramsdonck, van de Berghes te Sempst, enz.

In de meijery van Campenhout: de schepenen van Perk, van Neder-Ockerseel, van Campenhout, van Steen-Ockerseel, van het kapittel van Sint-Rombout in 't zelfde dorp; een groot getal cynshoven te Campenhout, te Bergh, te Neder-Ockerseel; dat van het leengoed van Ham, te Steen-Ockerseel; de Ransten, te Perck; de Terborcht, te Elewyk; de erfleeners van den hertog, te Wespelaer, enz.

In de meijery van Vilvoorden; de schepenen van Erps, van Sint-Stevens-Woluwe, van Woluwe (voor 't leengoed der Witthems), van Wesenbeek, van Ophem, van Yssche, van Hoolaert; de gezworene leenhouders van Oyenbrugge en de Bosscheres, van Houthem onder Vilvoorden; van Dieghem, van Wezembeek te Dieghem; der abdy van Cortenberg te Nossegem; verscheidene cynshoven te Erps, enz.

In de meijery van Rhode: de schepenen van Watermael, van Stalle, van Anderlecht, te Sinte-Agatha-Berchem; van Bygaerden; de gezworene leenhouders van Crainhem, van Bauw en Brugman te Stokkel; der abdy van Perk, ook te Stokkel, van Schoonenberg, het klooster van Auwerghem, Carloo, Duyst, van Bygaerden, van Sint-Ulrics-Capelle; van den kastelein van Brussel te Boondael, enz.

In de Waelsch-Braband: de schepenen van Barthe of Brages, van Bogaerden, van Kestergat, van Beringen, van Braine-l'Alleud, buiten de vrvheid; van T'Serclaes te Mainil; van Plancenot, van den hove te Prestmont, van Ophain, van Ohain, van Waver, buiten de vryheid; de Priory van Onze-lieve-Vrouw, in de zelfde plaets; van Ottignies; de erfleeners van Beringen, de leenhouders van de abdy van Afflighem, te Monsainpont onder Braine-l'Alleud, en van het klooster van Jericho te Tercluisen.

In de meijery van Leuven: de schepenen van den hertog te Neeryssche, die van de abdy van Corbie in het zelfde dorp.

In het markgraefschap van het Heilig Land: de leenhouders van de Bauws te Rumpst.

(wordt vervolgd)

J. DAELEMANS.

GLANES DANS NOS ARCHIVES.

AUBERGES ET CABARETS UCCLOIS.

Nous poursuivons ici la publication de références à des actes peu connus conservés dans divers fonds d'archives, qui nous ont été communiquées par M. de Pinchart. Nous évoquons cette fois les auberges et cabarets.

+

+

+

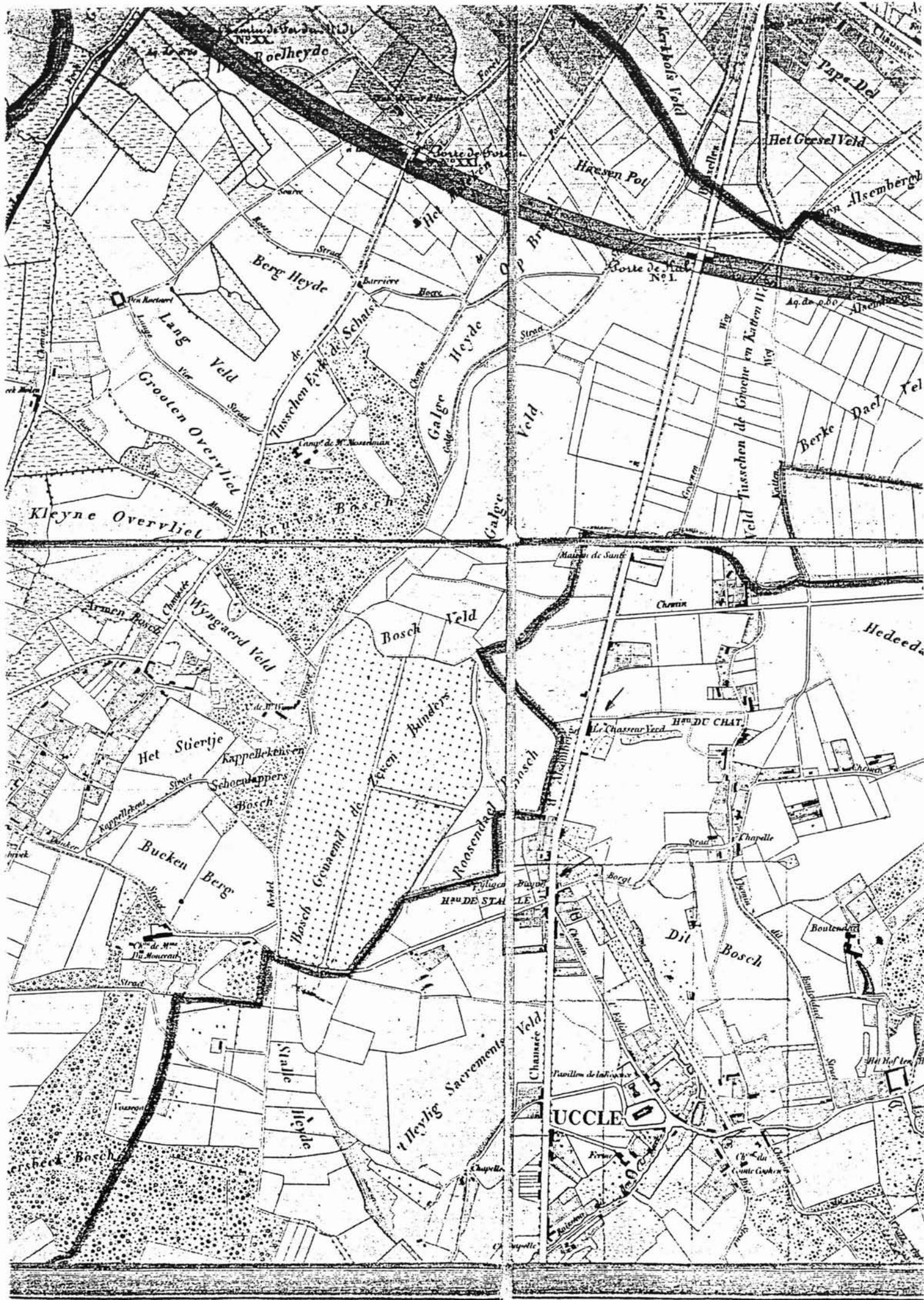
LE SPIJTIGEN DUIVEL.

Mai 1782 - Vente publique au "Spijtigen Duivel" tenu par Laurent Van Haesendonck, d'une maison de plaisance sous Carloo, dénommée "De Vleug" ainsi que de la maison du jardinier et diverses pièces de terre.
(Greffes scabinaux de Bruxelles, recueil 3043).

Le 8 avril 1771 - Le Sieur Jean-Baptiste Rijckaert cède à Demoiselle Cécile Rijckaert épouse du sieur Philippe Van Overstraeten; Demoiselle Jeanne Françoise Rijckaert jeune fille; Vincent Joseph Rijckaert; un demi bonnier de terre le long de la chaussée avec la maison y érigée nommée le "Spijtigen Duivel" en la paroisse d'Uccle, pour une somme de 3050 florins. Ce bien venait par trépas de Demoiselle Cécile Bartholijns veuve du Sieur Jean Rijckaert sa mère suivant testament passé le 12 décembre 1762 pardevant le notaire Jean-Baptiste Bogaerts; étant héritière de son feu mari par testament passé le 20 juillet 1738.
(Archives de la ville de Bruxelles, registre n° 2448).

Le 16 mars 1782 - Honorable Antoine Borremans époux d'Elisabeth Van Gestel habitant d'Uccle rend à bail pour 30 ans à Honorable Jean-Baptiste Van Schoobeck, époux de Barbe Wernbosch, une maison et dépendances de 2 journaux 55 verges sous Uccle derrière le Spijtigen Duivel.
(Notariat Général du Brabant registre n° 9453 acte 40).

.../...



LA COURONNE A CARLOO.

Le 11 août 1783 - Pierre Paul Hansot, habitant de Carloo rend à bail pour 18 ans à Mathieu Fontaine, une maison sous Carloo joignant à la chaussée et à la maison " La Couronne ".

(Notariat Général du Brabant, registre n° 9457).

VERT CHASSEUR A STALLE.

Le 20 décembre 1815 - Vente publique à la requête du Sr Guillaume Van Heffen, boulanger, habitant la rue des Tanneurs à Bruxelles; d'une maison de briques, avec cuisine, chambres au rez-de-chaussée, lavoir avec caves, différentes chambres au premier étage, avec boiseries et glace, basse-cour, puits et écurie, jardin entouré de hayes, au dessus de la Barrière assez près du Chat, longeant la chaussée de Bruxelles à Alsemberg de trois côtés, contre les terres de Sa Majesté nommées " Eijdelanden " et du cinquième à ...

Le tout étant cabaret, nommé " Vert Chasseur " sous Stalle, occupé par Jean Baptiste Vander Schrick; une maison y contigue avec écurie et jardin, occupée par la mère Vander Schrick, ensemble 45 ares 69 centiares ou deux journaux. Acheteur: Monsieur Bernard van de Weijgaerdt, passementier à Bruxelles, Montagne de la Cour, pour une somme de 3.710 francs.

(Notariat Général du Brabant, n° 35642).

Le 26 février 1821 - Monsieur Guillaume van Heffen, boulanger habitant de Bruxelles, rend à bail pour 9 ans à Honorable Jacques Defort, aubergiste à Stalle, une maison, et auberge nommée " Vert Chasseur ", occupée actuellement par Jean Baptiste Van der Schrick, avec la petite maison adjacente, jardin et dépendances sous Stalle.

(Notariat Général du Brabant, n° 35646).

N.B. Cet établissement se trouvait au coin de la chaussée d'Alsemberg et de l'actuelle rue des Cottages. C'est par extension que cet endroit est déclaré " sous Stalle ", la seigneurie de Stalle ne s'était jamais étendue jusqu'à cet endroit.

LE SIROOPPOT .

Le 11 janvier 1816 - Guillaume Jacobs, pour 1/7e, habitant du Chat; Marie Jacobs, épouse de Jacques Luyckx, épiciier à Bruxelles rue Haute pour 1/7e; Isabelle Jacobs, célibataire, servante à Bruxelles, rue Mosselgat; Anne Jacobs épouse de Jan Baptiste Van Bellingen, tailleur de pierre à Uccle pour 1/7e, tous enfants de feu Jean Baptiste et de Marie Anne Hubleu, cultivateurs à Uccle, Jean et Pierre Jacobs, plafonneurs, frères germains habitants de Bruxelles, rue de l'Etoile; Godefroid de Bie, boulanger rue des Visitandines à Bruxelles, époux de Catherine Jacobs, Pierre Jean Cocx époux de Barbe Jacobs, tailleur à Uccle; vendent aux susdits Godefroid de Bie et Pierre Jean Cocx, le " Valvelkenblok " d'une hectare 75 ares 28 centiares ou un bonnier 3 journaux 67 verges sous Uccle, touchant au bois dit " Doodtbosch ", le Vicomte de Fruges et Henri Serstré; ayant été " Le Pot à Syrop ", les héritiers de Fraye, les vendeurs et la cure d'Uccle; le tout avec maisons, granges et écuries.

(Notariat Général du Brabant, n° 35643).

Cet texte qui concerne la vente d'un champ dit " Le Valvelkenblok " fait mention de l'ancienne brasserie appelée ici " Le Pot à Syrop ". Voir aussi à ce sujet un acte du 12 février 1790 mentionné dans Ucclesia n° 117 de septembre 1987 et l'étude de M. Lorthiois sur la " Campagne de M. de Broich " (ancien Sirooppot) dans Ucclesia n° 114 et 115 de janvier et mars 1987.

.../...

LA VIGNE.

Le 19 février 1816 - Françoise Hellincx veuve de Pierre Verbeet, habitante d'Uccle-Stalle, loue à Pierre Weemaels, cabaretier à Stalle, au loyer de 81 Frs 40 centimes, ou 100 florins, une maison et jardin nommée "La Vigne" sur la route de Bruxelles à Alseberg à Stalle.
(Notariat Général du Brabant, n° 35.643).

LA ROSE.

Le 5 avril 1816 - Philippe De Smedt habitant d'Uccle vend à Monsieur Pierre Renier Martin Kessel, époux d'Anne Marie Jeanne Mormiaux, habitant de Bruxelles, la moitié d'une maison et dépendances de 49 ares 88 centiares, étant un cabaret nommé "La Rose" sous Uccle. Ce bien est vendu le 21 janvier 1817 à Guillaume Van Keerberghen.
(Notariat Général du Brabant, registre n° 35.694).

LE MERLOO.

Le 17 juin 1816 - Le Sr Sébastien van der Elst, habitant la brasserie du Merloo à Neerstalle sous Uccle, déclare devoir au Sr François Coosemans, son beau-frère cultivateur, habitant Diesdelle sous Uccle une somme de 907 francs deux centimes.
(Notariat Général du Brabant, n° 35.643).

Le 6 avril 1819 - Inventaire des meubles et ustensiles se trouvant en la brasserie du Merlo sous Stalle, appartenant au Sr François Coosemans, marchand de bois et cultivateur, habitant le Vivier d'Oye, et exploitée par feu Catherine Philippine Warnye; à la réquisition de Guillaume Mommaert, brasseur à Stalle, veuf de ladite Catherine et ses enfants Anne Catherine, âgée de 6 ans et Anne Marie âgée de 4 ans.
(Notariat Général du Brabant, n° 35.646).

Le 13 avril 1819 - Contrat de mariage entre le Sr Guillaume Mommaert fils de Sébastien et d'Anne-Marie Van der Elst; veuf de Catherine Philippine Warnye, d'une part et Demoiselle Jeanne Catherine Van Roy, cultivatrice, habitante de Bruysegem, fille de feu Philippe Joseph et d'Anne Catherine De Kempeneer, d'autre part.
(Notariat Général du Brabant, n° 35.646).

LE CYGNE.

Le 21 novembre 1816 - Françoise Hellincx veuve de Pierre Verbeet, habitante de Stalle, déclare devoir à Anne Marie Lokens, veuve de Guillaume Raes, couturière à Uccle, 145 francs 39 centimes pour frais de nourriture et logement. Il crée une rente de 63 centimes et donne en gage sa maison nommée "Le Cygne", sur la route de Bruxelles à Alseberg, sous Uccle.
(Notariat Général du Brabant, n° 35.643).

LE VERT CHASSEUR.

Le 9 décembre 1819 - Le Sr Chrétien De Donder, cultivateur, Dame Anne Marie De Donder épouse du Sr Jean Baptiste De Lange, bourrelier habitant le Langeveld, vendent à Dame Marie Josephe Roomans, veuve de Monsieur Pierre Joseph Brassine, aubergiste au Vert Chasseur sous Uccle, 91 ares 84 centiares de terre et bois sous Carloo.
(Notariat Général du Brabant, n° 35.646).

N.B. Il s'agit sans doute ici du VERT CHASSEUR de la chaussée de Waterloo.

LA CROIX DE BOURGOGNE (AU VIVIER D'OIE).

Le 22 décembre 1819 - Demoiselle Jeanne Grinnaer habitant le Vivier d'Oye, vend au Sr Martin Charlier, veuf de Marie Anne Grinnaer, aubergiste au Vivier d'Oye, son beau-frère, une grange tenant au vieux chemin du Vivier d'Oye à Carloo, et à la maison portant pour enseigne " La Croix de Bourgogne ", bien acquis de Jean Baptiste Michiels, cordonnier, en date du 13 juillet 1812.
(Notariat Général du Brabant, n° 35.646).

Le 22 décembre 1819 - Testament de Demoiselle Jeanne Grinnaer, célibataire, âgée de 63 ans, gouvernante chez son beau-frère le Sr Martin Charlier, aubergiste au Vivier d'Oye. Elle constitue comme héritier les six enfants dudit Martin, issus de feu Marie Anne Grinnaer, sa soeur.
(Notariat Général du Brabant, n° 35.646).

L'EMPEREUR (AU LANGEVELD).

Le 19 juin 1817 - Vente publique par le Sr Barthélémi Van der Elst, cultivateur habitant du Langeveld, du cabaret " L'Empereur " au lieu dit Langeveld sous Carloo, comprenant maison, écuries, grange et remises. Retiré pour offre insuffisante. Ce bien avait été acquis par son feu frère Jean-Baptiste Van der Elst le 4 mars 1779 des mains du Sr Henri Adrien Verhasselt, greffier.
(Notariat Général du Brabant, n° 35.644).

Le 16 juillet 1820 - Honorable Bartholomé van der Elst, laboureur au Langeveld, vend à Honorable Charles Van Cutsem, cultivateur chez son père à l'Hof te Koeijvoet sous Uccle, un héritage avec maison, grange, écuries, etc.. ayant été une auberge appelée " Den Keijser " sur la chaussée wallonne à Carloo, au lieu dit Langeveld.
(Notariat Général du Brabant, n° 35.647).

FAMILLES D'AUBERGISTES.

Le 16 janvier 1817 - Contrat de mariage entre le Sr Pierre Dandoy âgé de 26 ans maréchal-ferrant, fils de Charles et de Marie Catherine Berlamont, habitant au Vert Chasseur sous Uccle, d'une part et Demoiselle Jeanne Catherine Pass, fille mineure, âgée de 20 ans, fille de Jean Arnould et de Jeanne Catherine Anneet, cabaretière à Stalle, d'autre part.
(Notariat Général du Brabant, n° 35.644).

Le 30 mars 1819 - Dame Jeanne Catherine Pass, fille de feu Jean Arnould et de Jeanne Catherine Anneet, et épouse du Sr Pierre Dandoy, cabaretier habitant de Stalle, vend à Jacques Meert, couvreur de tuiles, habitant au Chat, époux de Caroline Draps, un terrain de 3 ares 42 centiares, en forme d'angle avec la maison bâtie, touchant à la Cattetstraate, et rend à bail pour 18 ans, 57 ares 70 centiares de terre touchant à la ferme du loueur.
(Notariat Général du Brabant, n° 35.646).

Le 3 avril 1819 - Dame Jeanne Catherine Pass rend à bail pour 30 ans à Dame Isabelle Constance Clabos, veuve de Monsieur Michel Versé, une terre de deux hectares 6 ares 51 centiares de terre au champ dit Galgenbosch, sous Uccle, touchant à la rue allant d'Uccle à Linkebeek.
(Notariat Général du Brabant, n° 35.646).

Le 28 avril 1821 - Honorable Henri Cammaert, plafonneur, habitant le Langeveld, vend à Corneille Verrassel, époux de Pétronelle Cammaert, aubergiste, une maison et jardin de 33 verges à Stalle ;
(Notariat Général du Brabant, n° 35.646).

H. de Pinchart de Liroux.

15 janvier 1831 - Vers 11 heures du matin, est décédé S.A. Sérénissime le prince de Méan, archevêque de Malines, ancien prince-évêque de Liège.

Grandes vacances Août 1831 - Les Hollandais ont franchi nos frontières au commencement de ce mois. Depuis quelques jours on est dans la plus vive inquiétude sur les suites de l'irruption des Hollandais.

On rapporte les nouvelles les plus contradictoires. La plus grande agitation règne dans la maison.

Les élèves de la Campine, qui est occupée par les Hollandais, sont dans les transes, il y en a même qui pleurent; d'autres élèves, et c'est le plus grand nombre, demandent de retourner chez eux pour partager le sort de leurs parents à tout événement, et pour ne pas se trouver ici, si les ennemis viennent.

On dit que Tirlemont est pris ! Les Tirlemontois sont également dans la plus vive inquiétude. On dit tant de mal des Hollandais, on parle tant de leurs pillages, qu'il n'est pas surprenant que les enfants soient dans les angoisses sur le sort de leurs parents, dont ils sont éloignés de 8 à 10 lieues et dont ils ne peuvent recevoir des nouvelles.

Vendredi 12 août 1831 - Mr le Supérieur est allé à Louvain; il revient vers 2 heures. Il nous rapporte qu'on se prépare à faire la résistance. En effet, il avait vu placer des canons sur les remparts. Nous avons quelque espoir.

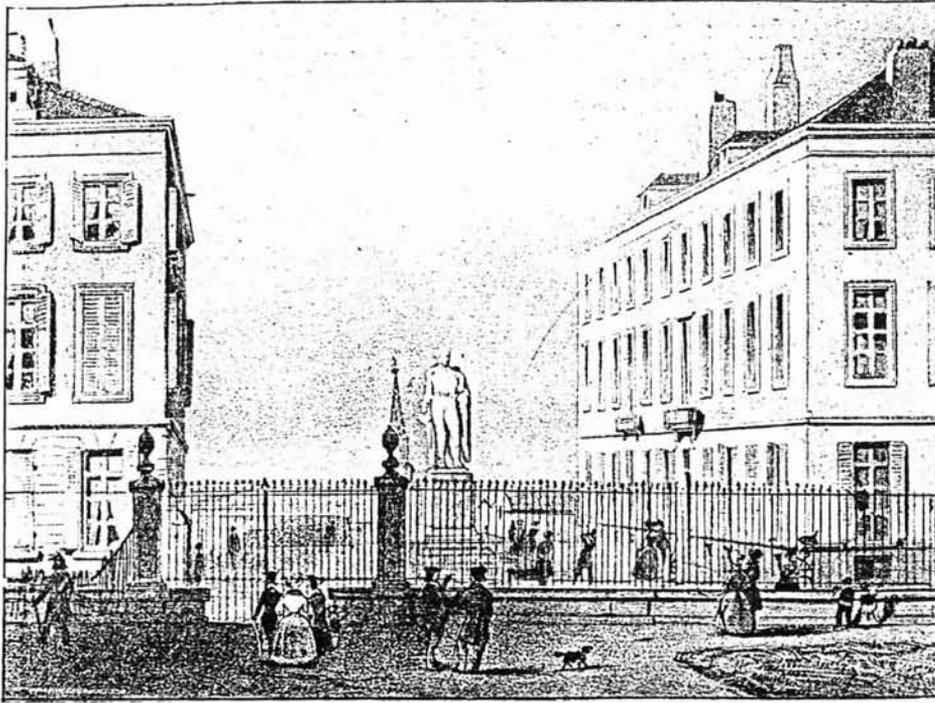
Vers 6 heures, étant en promenade avec les élèves, nous nous dirigeons vers la porte de Louvain, par les remparts; nous rencontrons diverses personnes qui nous disent que la route de Louvain est couverte de troupes et de voitures, que les soldats à pied et à cheval, marchent pêle-mêle et que tout annonce une déroute. Nous dirigeons notre promenade d'un autre côté; on nous dit que le roi est arrivé en ville. Vers le soir, nous entendons des coups de canon dans la direction de Louvain. A 10 heures, quelques professeurs sortis pour avoir des nouvelles et connaître l'état des choses, nous rapportent que Louvain a capitulé. Nous nous assemblons. Il est décidé que les élèves partiront demain, excepté ceux des endroits occupés par l'ennemi.

Je suis sur pied presque toute la nuit; je n'ai reposé que 2 ou 3 heures, habillé sur mon lit.

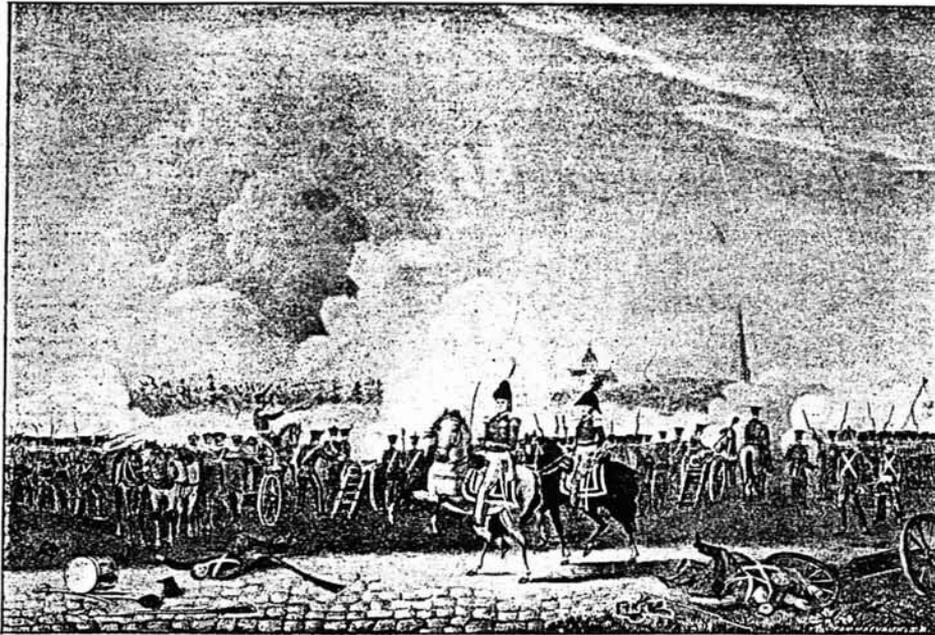
Samedi 13 août 1831 - A 6 heures, je pars avec les élèves de Bruxelles et des environs, dans une diligence que nous avons louée. La grand'place de Malines est couverte de soldats; ils paraissent harassés, la plupart sont couchés sur le pavé. Tout ce qu'on voit ressemble beaucoup à un débandement. En sortant par la porte de Bruxelles, je vois des canons attelés - chevaux, canonniers et conducteurs sont bien fatigués. Ils ont beaucoup marché pendant la nuit.

Nous voyons beaucoup de volontaires qui marchent sans aucun ordre. Les uns sont mornes, les autres insouciantes et gais. Je ne puis m'empêcher de rire à la vue de quelques volontaires qui portent des conserves. Leur blouse de toile fine est sâle; il paraît que leur toilette a été soignée. Ils ont l'air de jeunes freluquets qui, probablement, dans leur premier enthousiasme, étaient partis pour l'armée. Ils me paraissent peu propres à porter leur fusil; ils sont accablés sous le poids de leurs armes.

Vers 8.30 heures nous arrivons à Bruxelles. Il y règne beaucoup d'inquiétude. On ne connaît pas encore l'issue des négociations que le Général Belliard a entamées avec le prince d'Orange. Lorsque nous descendons de diligence, plusieurs bourgeois, voyant en descendre une troupe de jeunes gens, nous interrogent avec anxiété; ils supposent que nous fuyons à l'approche des Hollandais. Ce qui est vrai, c'est surtout la crainte que les Hollandais n'eussent occupé la route de



MONUMENT DU GÉNÉRAL BELLIARD
*Auguste-Daniel, comte Belliard. Il fut à Castiglione, à Héliopolis, à Austerlitz, à la Moscowa,
 il consacra ses derniers jours à la Belgique,
 1832.*



Harlog Zangers, exc. DE ROEMRIJKE VELDSLAC BIJ LEUVEN, OP DEN 12 AUGUSTUS 1831 (1).

Nauw prijkt Zijn Veldstandaart op *Hasselts* tempeltinnen,
 Of *Leuven* knielt in 't stof, en sluit haar poorten op;
 En 't muitrot, slechts gewoon aan 't lafst en laagst verwinnen
 Door sluipmoord en verraad, barst hier de slangenkop.

(1) En Hollande, on triompha bruyamment. A preuve, la gravure que nous reproduisons. C'était excessif.

Malines à Bruxelles. Je vois beaucoup de gardes civiques qui retournent tristement chez eux. Ils sont à tout moment accostés par des bourgeois, pour avoir des nouvelles. Je parle moi-même à un garde-civique de Wauthier-Braine qui me dit que toute la garde-civique est dispersée.

Je retourne par Alsemberg. A la cure, Mr le Curé me raconte qu'il est passé, la veille, quelques régiments français. Je vois quelques cavaliers; c'est l'avant-garde d'un détachement de hussards français, qui viennent prendre leur logement à Alsemberg. Je retourne par Rhode à Waterloo où j'arrive le soir.

Dimanche 14 août 1831 - A Waterloo, il y a une batterie d'artillerie française.

Le 16 août 1831 - Je vais à Braine-l'Alleud. J'y vois un régiment d'infanterie française. En marchant ils chantent " la Parisienne " (air patriotique composé après la révolution française de 1830, sur une musique de Daniel-François Auber (le compositeur de la " Muette de Portici ") et sur des paroles de Casimir Delavigne).

Le 17 août 1831 - Je suis retourné à Malines, d'où j'ai fait un voyage à Louvain, par la barque, pour chercher Mr CROMBECQ, afin d'achever les bulletins. A Louvain, j'ai pu voir avec Mr CROMBECQ, au collège du Pape (ci-devant collège philosophique), un grand tableau que les Hollandais ont déchiré à coup de sabre. Ce tableau, qui se trouve dans le réfectoire, avait été donné par le roi Guillaume. Il y avait aux casernes de Malines, beaucoup de malades et quelques blessés; j'y suis allé avec Mr. VAN HEMEL, entendre leurs confessions.

P.J. TELLIER.

(1) Voir Ucclesia, n° 102-103-104-106 et 109.



ENTRÉE DE L'ARMÉE FRANÇAISE EN BELGIQUE.

Peint par Vernet.

Gravé par L. Massard.

Cinquante ans de vie à Rhode

(suite)

Le cercle naturiste "La vie est belle"

Un cercle naturiste, "La vie est belle", s'est établi derrière la ferme-guinguette "Au Nouveau Rhode Chez Alfred" vers 1942, dans la prairie où l'on cueillait des mûres et des myrtilles.

Ce cercle avait été fondé précédemment au chemin des Etangs, dans la grande propriété du peintre Boulanger (1). Celui-ci en avait assez d'y habiter, parce qu'il y avait trop d'entretien, et c'est pour cette raison qu'il donna sa villa en location à "La vie est belle". On y trouvait piscine, terrain de basket, deux terrains de volley, deck-tennis, etc.



Le premier local de "La vie est belle"

champ, et creuser le sol pour atteindre le sable, de manière à créer deux terrains de volley-ball. Les petites dépendances de la ferme-laiterie ayant servi de porcherie, furent transformées en vestiaires. L'eau fut amenée par les soins du plombier Vandermaesen, de l'Espinette. Pour échapper aux regards indiscrets, l'endroit fut entouré de hautes haies, plantées en un jour, que nous livra à un prix raisonnable le pépiniériste Serexhe (2).

Le dimanche matin, on faisait de la gymnastique en commun et l'après-midi était consacré aux sports. Les dames logeaient dans un grand dortoir à l'étage, les hommes dans un autre. Il y avait aussi trois chambres pour les ménages. Les activités étaient permanentes, hiver comme été.

En 1942, la tenancière est partie s'installer au restaurant "Prince Baudoïn", rue Driesbos. Comme l'endroit ne se prêtait pas aux activités naturistes et que je connaissais bien Alphonse De Dobbeleer, le nouveau tenancier de "Chez Alfred" après le départ de Madame Ruelle, le cercle a pu occuper une partie de l'ancienne prairie, devenue entretemps un

L'aménagement de la prairie
derrière la ferme-laiterie "Chez Alfred"

Le cercle "La Gamme"

"La Gamme" était un cercle d'agrément qui se tenait dans le café ouvert par Madame Ruelle quand elle avait quitté la ferme-laiterie "Chez Alfred" et qui se trouvait juste en face de celle-ci !

Ce bistrot fut repris plus tard par un Italien, qui servait évidemment du chianti. Mais, ce que je n'ai su qu'après, c'est qu'il allait souvent s'approvisionner à Sarma, où il achetait du vin français qu'il versait ensuite dans des bouteilles de chianti ! Comme les Rhodiens n'étaient pas très connaisseurs en la matière, ils trouvaient ce vin "italien" délicieux...

Il s'agissait d'un grand café (3) qui avait comme clients des habitants du Driesbos et des environs. Comme on n'avait pas la télévision de ce temps-là, on y organisait des soirées dansantes. Il s'y trouvait un piano, et heureusement un pianiste habitait tout près. On y organisait aussi des matinées enfantines avec guignol. Ces matinées enfantines se terminaient souvent à ... cinq heures du matin : les parents allaient mettre dormir les gosses, puis ils revenaient ! Il y avait des chanteurs amateurs, et tout se passait en famille : les parents applaudissaient leurs enfants, et les enfants applaudissaient leurs parents. Il y avait de l'ambiance. On vivait une autre période...

Un certain jour, - vers 1948 ? - on y avait organisé un bal pour enfants pour lequel avait été dessinée une affiche mentionnant explicitement "Bal pour enfants". Au moment où celui-ci allait débiter arrive un agent de police, qui se dirige vers le comptoir. Intrigué, je m'approche. Peu à son aise, l'Italien se cache. L'agent m'apostrophe ainsi : "Monsieur, vous ne pouvez pas organiser ce bal, c'est interdit". -"Comment ça, interdit-? ".

-"Oui, dit-il, quand il y a un bal à Rhode, il ne peut pas y en avoir un second" (4).

-"Mais ce n'est pas un bal pour adultes, c'est un bal pour enfants !".

-"Non, ça ne se peut pas...".

Ce que je ne savais pas, c'est que le bourgmestre De Coster attendait à cinquante mètres de là, pour savoir le résultat de l'intervention de l'agent. Je dis à celui-ci : "Mais ça ne va pas, ça !", et au pianiste : "Allez, joue une danse, on va prendre les gosses et les faire danser". Et l'agent est parti tout penaud déclarer au bourgmestre : "Vous savez, ils ne veulent pas s'arrêter".

Peu après eurent lieu des élections. Lorsque le bourgmestre venait à une réunion dans le quartier, on lui disait : "Que pensez-vous des bals pour enfants, M. le bourgmestre ?". -"Ah ! Ne m'en parlez plus, hein, ne m'en parlez plus", interrompait-il !

Quand Jean, le patron, est mort, sa femme a poursuivi les activités. Elle accueillait aussi des pensionnaires, parfois des coloniaux. Ceux-ci revenaient tous les trois ans et passaient six mois dans ce logement temporaire. Alors, il y avait aussi des soirées interminables, mais quand ils demandaient du chianti, ils devaient avoir du vrai, eux !

Autres cafés

A la même époque, René Thielemans a repris le café "Au Lion Belge", à la gare, où il y avait huit cafés en tout : deux d'un côté du chemin de fer, six de l'autre. C'était compréhensible : il y avait le passage à niveau, et comme le train n'allait pas très vite, celui-ci restait longtemps fermé, et ceux qui attendaient avaient soif. Et quand ils voulaient partir, la barrière était souvent de nouveau fermée; alors ils entraient dans un autre café en attendant qu'elle se rouvre, et ainsi de suite !

Quand on montait au Dries (5), les cafés se suivaient, l'un à côté de l'autre. Un jour, pendant la kermesse, je les ai visités avec Alphonse Vandergucht, fournisseur en limonade. On a livré à l'aller et on est redescendu en faisant les mêmes cafés, mais comme clients, et ce n'est pas de la limonade qu'on a bu ! On était bien arrangé...

Espinette-Centrale Attractions

C'est un grand nom, et c'étaient des gens très simples qui s'en occupaient. Le président était le fermier Xavier Berghmans (6). Il prononçait des discours vraiment exceptionnels et, quand il avait terminé, il chantait avec sa voix de stentor ... surtout quand il avait bu un verre de trop ! Lorsqu'il allait à l'église (7) dans cet état et qu'on voulait l'écartier du jubé, il y allait quand même et on n'entendait plus que lui !

Le cercle a commencé ses activités en 1935. C'est alors qu'ont été créés les géants. Puis la guerre est venue. Je l'ai déjà raconté (8), les géants ont été cachés dans un grenier, avec leur beau

costume, dans une grosse propriété où il y avait plusieurs filles, qui s'en sont servi pour se confectionner des robes. Le tissu coûtait cher pendant la guerre...



Le corso fleuri de l'Espinette Centrale (1948)
avec Tist, le premier géant rhodien

Après la guerre, le cercle a repris, et M. Fourcroy a subventionné le cortège, avec M. Michiels-Côte d'Or, M. Michiels-Culottes (9), M. Cornet (10). Il y avait déjà plus d'activités du fait qu'il y avait des finances. J'écrivais à un tas

de groupes folkloriques pour les inviter à participer au cortège. En dehors de ceux de l'Espinette, il y avait beaucoup de groupes flamands. Le cortège était imposant. En tête venaient de gros chevaux de labour, dont les cavaliers brandissaient de grands drapeaux. C'était beau à voir, on allait doucement, ça ne court pas, ces chevaux-là... Et il y avait les gens de l'Espinette qui avaient confectionné eux-mêmes des chars. Ce qui ne manquait pas, c'était les fleurs, du fait que tous les résidents

avaient des jardins et que c'était le 15 août. On allait les cueillir le matin, à cinq heures, et on montait les chars ensuite pour qu'ils soient prêts au moment du corso fleuri, l'après-midi.

En face de l'église se trouvait un podium sur lequel se tenaient les personnalités. Comme, à ce moment, je faisais de l'orfèvrerie, j'offrais de petits services à liqueur en métal argenté, ou un shaker, ou un plateau... Les groupes participants étaient contents : ils étaient payés et avaient de beaux prix. Ils tiraient au sort parmi leurs membres pour déterminer qui allait conserver les prix qu'ils avaient remportés.

Xavier Berghmans eut un jour l'idée de faire venir une tente qui fut montée en face de chez le boucher, avenue de la Forêt de Soignes. On y installa un orgue, qui joua pendant trois jours jusqu'à 3-4 heures du matin. Aussi certains voisins, dont le boucher, ont rouspété. Sans succès... Aussi ont-ils téléphoné au bourgmestre De Coster. Celui-ci, qui en avait déjà assez entendu avec les bals pour enfants, leur répondit : "C'est la kermesse, hein ! Eh bien, profitez-en et prenez congé !"

On organisait aussi des courses à la valise. Au départ, il y avait autant de valises, petites ou grandes, que de concurrents. On portait sa valise jusqu'à un endroit convenu, où il fallait l'ouvrir et s'habiller avec ce qu'elle contenait. Un concurrent masculin pouvait ainsi se retrouver avec un slip et un soutien-gorge ou un pyjama... Aux différentes haltes, - coïncidence ? - se trouvait un café. Et ça durait, ces courses... Trois à quatre heures après la fin, on voyait encore des concurrents qui se promenaient en liquette, avec une cuite carabinée. Mais certains se trouvaient très bien comme ça ! Ces courses étaient organisées notamment par les gens des petites maisons de l'Espinette Centrale, des gens très simples et très gentils.

La "Pelote Centrale"

En 1948 fut inauguré le terrain de balle-pelote, dans la prairie en face du café "Chez Jeannette". A présent, on y a construit des villas... Le cercle qui a nivelé l'endroit a évidemment pris le nom de "Pelote Centrale". C'est Jean Willekens qui avait eu l'idée de le fonder; il en était le président et le financier. Le jour de l'inauguration, il avait construit à côté du terrain un podium et installé des tonneaux de lambic où tous les invités et spectateurs pouvaient boire à l'oeil. Comme il faisait une chaleur torride...

Après cette inauguration arrosée, l'équipe a joué en championnat. M. Willekens acheta des joueurs et l'équipe put monter dans une division supérieure. Il y avait alors quatre à cinq clubs de balle-pelote à Rhode; maintenant, il n'y en a plus qu'un : "La Belle d'Or". Et les autres étaient jaloux de la "Pelote Centrale", "les millionnaires" comme on les appelait ! Comme pour le corso fleuri, on allait de porte en porte quêter de l'argent, et on recevait ainsi des milliers de francs de l'époque. Quand on en manquait malgré tout, M. Fourcroy complétait, selon les nécessités...

Charles CARPENTIER

- (1)Aujourd'hui ... l'institution religieuse "Regina Mundi" !
- (2)L'ancienne ferme de Krechtenbroek, au bas de l'avenue de la Libération.
- (3)Le bâtiment existe toujours, au coin de l'avenue de la Forêt de Soignes et de la rue Driesbos.
- (4)Maintenant, il n'en est plus ainsi !
- (5)Place Royale, par la rue du Tilleul.
- (6)Tenancier de l'ancienne ferme avenue Jonet.
- (7)Notre-Dame-Cause-de-notre-Joie.
- (8)CH. ARLEQUIN (Charles CARPENTIER), Folklore de l'Espinette. Les géants et le corso fleuri, dans Ucclensia, n° 79, janvier 1980, pp. 14-16.
- (9)C'était comme cela qu'on distinguait familièrement le chocolatier de la gare du Midi et le maître-tailleur de la rue Haute !
- (10)Toffées Lutti.

Het dagelijks leven onder het Frans bewind

Jongens van bij ons in de franse legers

DE GREEF Sebastien

Geboren op 3 september 1789 te Alseberg als zoon van Sebastien en van Petronilla DEHAES. Dagloner wonende te Alseberg.

Conscrit van het jaar 1809. Zijn nummer bij de loting : 6.

Zijn broer Michel is reeds onder de wapens en maakt deel uit van het 58e Linie regiment. Daarom werd hij in het depot geplaatst.

Definitief uitgezonderd op 16 november 1809 omdat hij gehuwd was.

Persoonsbeschrijving :

Gestalte : 1,676 m. Blonde haren en wenkbrauwen. Grijs ogen. Hoog voorhoofd. Kleine en platte neus. Grote mond. Ronde kin. Rond aangezicht. Bruine gelaatskleur (1).

DE GREEF Michel

Te Alseberg geboren op 5 september 1786. Zoon van Sebastien en van Petronilla DEHAES. Dagloner wonende te Alseberg.

Conscrit van het jaar 1806.

Persoonsbeschrijving :

Gestalte : 1,602 m. Zwart haar. Grijs ogen. Laag voorhoofd. Kleine neus. Middelmattige mond. Ronde kin. Rond aangezicht. Bruine huidskleur. Wordt geschikt gevonden voor de dienst en werd aangewezen voor het 58e Linie regiment (2).

Raimond VAN NEROM

Bronnen :

(1)A.R.A., Préfecture de la Dyle, reg. nr. 185, 188, 191 en 201.

(2)id., reg. nr. 140, 143 en 148.

(wordt vervolg)